

LE SITE DE NDJELOU (OUEST-CAMEROUN) : POTENTIALITES ARCHEOLOGIQUES ET PATRIMONIALES

Yakam Yola A JUMA

Université de Bamenda
yakamyola@gmail.com

RESUME

Les vestiges archéologiques des sites sont à la fois des témoignages d'activités des populations qui y ont vécu, des supports de connaissances sur leur mode de vie, et enfin, un patrimoine transmis consciemment ou inconsciemment de génération en génération. Une fouille de sondage sur le site de Ndjelou a permis de collecter des vestiges constitués de meules, broyeurs et tessons de poterie. Les théories de l'archéologie processuelle, l'archéologie des contextes et l'ethnoarchéologie ont été mises à contribution pour l'interprétation des données. Il ressort des analyses qu'au-delà de l'utilisation des objets pour les tâches quotidiennes, certains avaient également des liens avec la santé et la croyance. La seconde partie de cet article aborde la gestion du patrimoine matériel et immatériel issu du site. Des mesures comme l'aménagement du site, l'inventaire, la documentation du patrimoine identifié et les mesures prises pour sa médiation culturelle sont aussi présentées.

Mots clés : Potentialités archéologiques, patrimoine, site de Ndjelou, gestion du patrimoine, médiation culturelle.

ABSTRACT

Archaeological material remains collected on the sites are testimony of the population activities who lived there as well as items of knowledge about their lifestyle and finally a heritage transmitted consciously or unconsciously to the next generations. After a test pit excavation on the site of Ndjelou, we have collected material remains made of grinding stones and potsherds. We relied on the processual theory, archaeology of context and ethnoarchaeology for the interpretation of data. From the analysis of the data, we noticed that beyond the use of the object for domestic chores, they were also used for health and religion. The second part of this article addresses the management of the heritage of the site. Measures such as the protection of the site, inventory and documentation of the identified heritage and its cultural mediation are also presented.

Key words: Archaeological potentialities, heritage, the site of Ndjelou, heritage management, cultural mediation.

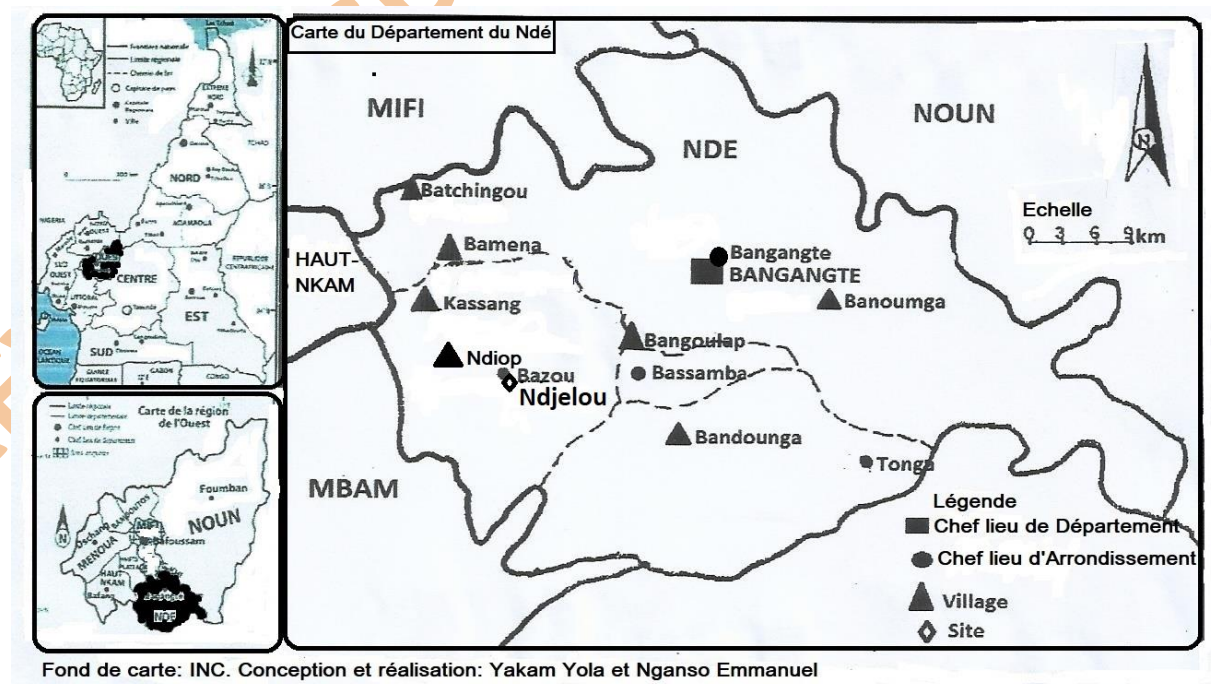
INTRODUCTION

La recherche archéologique est une importante approche pour la compréhension des sociétés anciennes autant dans son aspect matériel qu'immatériel. Les vestiges sont à la fois des témoignages d'activités, autant qu'un héritage pour les populations actuelles. C'est dans cette dynamique que s'inscrivent les restes matériels collectés à Ndjelou. La prospection et la fouille menées au niveau du site ont suscité la question suivante : « Quelles sont les potentialités archéologiques et patrimoniales du site de Ndjelou ? ». Autour de cette question principale surviennent d'autres comme celles de savoir quels types de restes matériels et de quand datent-ils. D'autres questionnements comme la connaissance des aspects sociaux et la gestion des premiers éléments caractéristiques du patrimoine culturel sont appréciables. Pour répondre à ces questions, il nous a fallu procéder à des fouilles de sondage pour la collecte des vestiges. Leurs analyses morphologiques, technologiques et typologiques ont révélé quelques aspects de la vie de ses occupants. Au-delà des informations fournies par les analyses, ces restes matériels constituent également des éléments du patrimoine matériel et immatériel transmis à leurs descendants dont il convient de prendre soin.

I. LOCALISATION DU SITE DE NDJELOU

Le site de Ndjelou est situé dans le département du Ndé (carte n° 1), en république du Cameroun ; à 15 km de la ville de Bazou qui est également le chef-lieu de l'arrondissement du même nom. Ses coordonnées géographiques sont : longitude 5°03' nord, Latitude 10°28' est.

Carte n° 1 : localisation géographique du site de Ndjelou



Le site de Ndjelou (photo n°1) est situé dans un milieu à climat tropical soudano-sahélien. La végétation visible est alors son reflet. Les herbes comme l'*Imperata cylindrica* et le *Pennisetum purpureum* côtoient des plantes agricoles comme l'arachide (*Arachis hypogea*), le maïs (*Zea mays*), les courges (*Citrulus lanatus*), le haricot (*Phaseolus sp.*), les manguiers (*Irvingia gabonensis*) et les avocatiers (*Persea americana*). Le sol est argilo-sableux.³

Photo n°1: vue partielle du site de Ndjelou



Source : A Juma, avril 2023.

L'occupation actuelle est matérialisée par la présence de billons (bandes de terre élevées par la houe entre deux sillons lors du labour) recouvrant pratiquement tout l'espace considéré, dans lequel cinq maisons sont aussi visibles. Il s'agit des constructions en briques argileuses. Ces maisons sont situées un peu en retrait des surfaces cultivées. C'est M. Jean Jules Tchuisseu qui pour la première fois nous a informé de l'existence du site. Il s'agit pour lui du domaine de ses aïeux qui l'occupèrent longtemps avant l'arrivée des colons européens. L'abondance observée des tessons de poterie sur le sol prouve à essence le potentiel archéologique de l'espace. Ceci explique la nécessité d'y mener des recherches archéologiques approfondies.

II. ACTIVITES DE RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE

En raison des activités champêtres, la délimitation de l'espace de fouille a été un choix difficile. De même, ces activités champêtres ont affecté la disposition des vestiges archéologiques. Nous avons en premier lieu procédé à l'enregistrement des vestiges visibles en surface (photo n° 2 à 4). Ensuite, nous avons délimité deux carrés de fouille de sondage (photo n° 5).

³ *Atlas of Cameroon*, 2010, Paris, France, Ed. J. A. and Jaguar-Sifija, p. 80.

Photo n°2 à 4 : Vestiges dispersés en surface

N°2



Broyeur

N°3



Tessons de poterie

N°4



Meule

Source : A Juma, avril 2023.

C'est au nord-est du site que les deux carrés d'un mètre de côté furent délimités à l'aide de piquets et d'une ficelle blanche. Le point de repère choisi est l'une des constructions situées à trois mètres des carrés. Nous avons aplani la surface à fouiller en dégagant le sol à l'aide de truelle et de seaux. Au fur et à mesure de l'exercice, les vestiges ont été collectés et ensachés.

Photo n°5 : Carrés délimités et décapage en cours du premier carré



Source : A Juma, avril 2023.

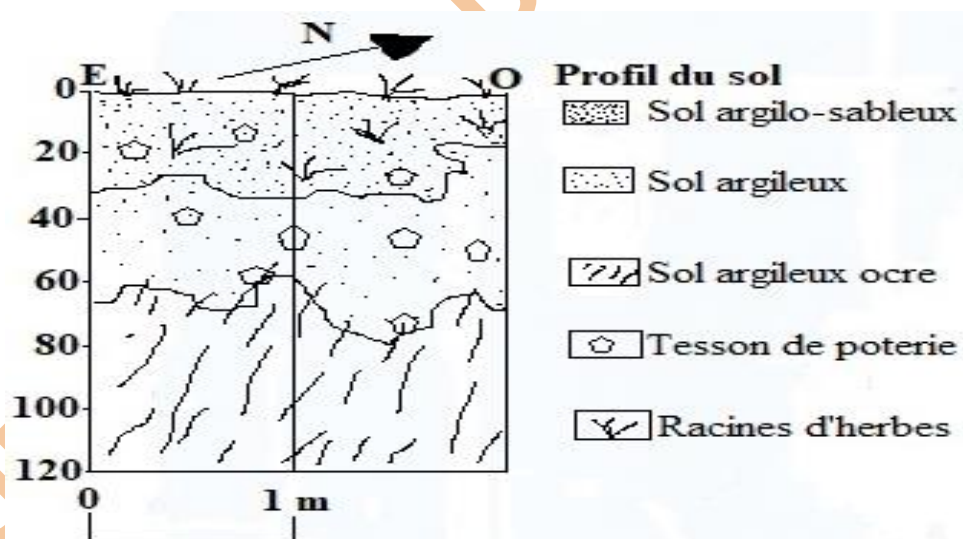
III. ANALYSE DES HORIZONS DU SOL

Pour les deux carrés, le sondage présente environ 30 cm de profondeur. Le sol a une structure argilo-sableuse, très friable sous les doigts. A partir de 30 cm de profondeur, le sol est essentiellement argileux a des couleurs brun foncé (7,5 YR 4/2)⁴ et des tâches rouges (10 R 5/8) par endroit jusqu'à – 60 cm. C'est la couleur ocre (10 R 3/3) qui est visible dans le sol toujours argileux après 60 cm. Les vestiges à ce niveau étaient rares au point de disparaître à – 80 cm (Dessin n°1).

IV. ANALYSE DE LA DISTRIBUTION STRATIGRAPHIQUE DES VESTIGES

En surface ont été collectés 57 tessons de poterie ; répartis en 25 pour le premier carré et 32 pour le second. Nous associons à ces tessons le fragment de broyeur identifié, tout comme la meule dormante bien qu'elle ne se trouvait pas dans les carrés délimités. En raison de la perturbation avancée du site par les travaux champêtres, il était important de sauvegarder pour l'instant tout ce qui était visible en surface, et plus tard de procéder à l'analyse de la position initiale de ces objets.

Dessin n°1 : Profil du sol et distribution stratigraphique des vestiges



Source : A Juma, 2023.

⁴ C'est à l'aide du code des couleurs des sols de Munsel et Cailleux que les couleurs ont été proposées. Le code Munsel et Cailleux est un code international de couleurs utilisé pour décrire de façon objective la couleur des sols. Chaque page du code correspond à une gamme (hue) de couleur. On y trouve des pastilles de carton colorées, variant horizontalement en intensité (chroma : les plus pâles à gauche, les plus vives à droite), et verticalement en valeur (value : les plus sombres en bas, les plus claires en haut). Chaque pastille correspond à une couleur du sol, et est repérée par un numéro. Exemple : 5 YR 5/8 : 5 YR (pour Yellow-Red) correspond à la gamme, 5/ à la valeur, et /8 à l'intensité.

L'échelle de fouille choisie était de 20 cm. De 0 à -20 cm, 75 tessons ont été collectés (69 pour le premier carré et 6 pour le second). De -20 à -40 cm, 112 tessons furent récoltés, 80 pour le premier carré et 32 pour le second. De -40 cm à -60 cm, 39 tessons étaient visibles dont 7 pour le premier carré et 32 pour le deuxième. De -60 cm à -80 cm, seuls 7 tessons furent collectés dans le premier carré et aucun dans le second. Le décapage des niveaux de 80 à 120 cm n'a donné aucun vestige archéologique ; ce qui dénote que la couche anthropique ou culturelle se limite à 80 cm de la stratigraphie de fouille (tableau n°1).

Tableau n°1 : Tableau récapitulatif de la distribution stratigraphique des vestiges

Niveau (cm)	Matériel	Quantité		Remarques Générales
		Carré 1	Carré 2	
Surface	poterie	25 tessons	32 tessons	Tessons et débris végétaux
0 -20	Poterie	69 tessons	06 tessons	Tessons et débris végétaux
-20 -40	poterie	80 tessons	32 tessons	Formes variées ; inc. et imp.
-40 -60	Poterie	07 tessons	32 tessons	Panse
-60 -80	Poterie	07 tessons	00 tesson	Tessons de bord et panse
- 80 -100	00			
-100 -120	00			

Source : A Juma, 2023

Les données de surface et des premiers centimètres du sous-sol ont été dispersées par les cultivateurs. C'est donc un total de 584 tessons de poterie qui fut collecté en stratigraphie. Si nous ajoutons les 57 tessons de surface, la portion du site qui a fait l'objet de la recherche a donc livré 641 tessons de poterie qui ont été apportés au laboratoire pour les analyses.

V. ANALYSE DES VESTIGES

Une fois au laboratoire, un recomptage a confirmé le nombre de vestiges collectés sur le site. La première analyse effectuée a été l'observation morphologique des restes matériels. Et même si les outils lithiques étaient hors des carrés étudiés, nous avons décidé de les analyser au même titre que les tessons.

5.1. Analyse morphologique

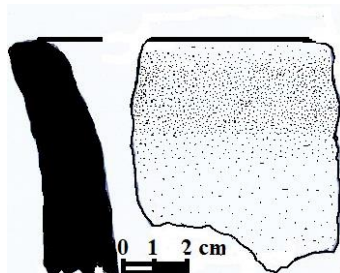
5.1.1. Les vestiges lithiques

Il s'agit, comme nous l'avons montré plus haut d'un broyeur (photo n° 2) et d'une meule dormante (photo n° 4). Le broyeur a une forme ovale et mesure 23 cm de long, 12 cm de large et 7 cm de hauteur. La meule dormante qui est quasi rectangulaire, mesure 91 cm de long, 54 cm de large et 65 cm de hauteur.

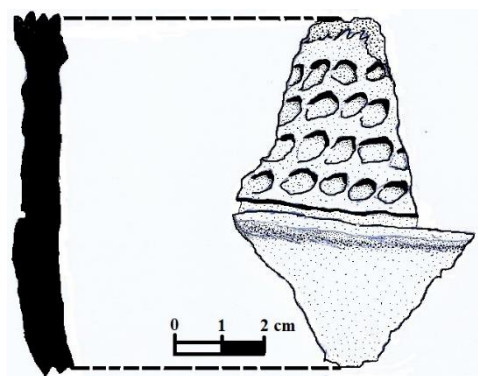
5.1.2. Les tessons de poterie

L'étude morphologique des tessons fait ressortir parmi les 641 fragments pris en charge, 97 bords, 399 panses et 145 fonds. Les tessons de bord présentent une seule forme. Il s'agit de tessons avec une lèvre plate à extrémité arrondie à l'intérieur et à l'extérieur sans col (dessin n° 2).

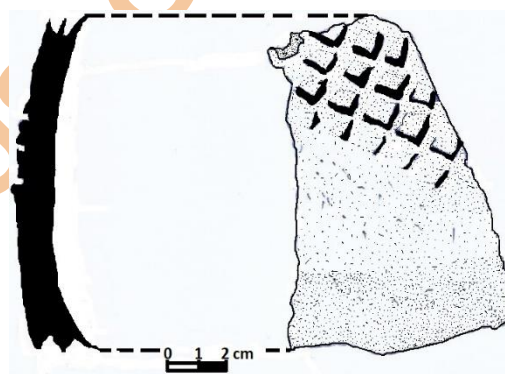
Dessin n°2 : Echantillon de tessons de bords



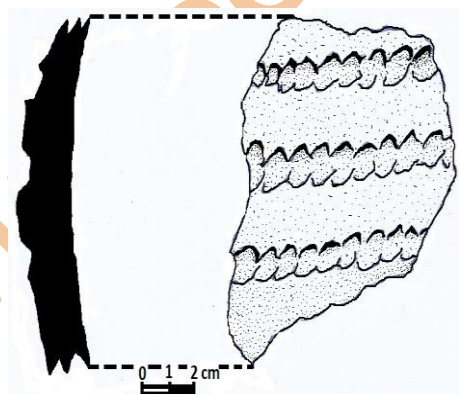
Dessin n°3 à 6 : Echantillons de tessons de panses



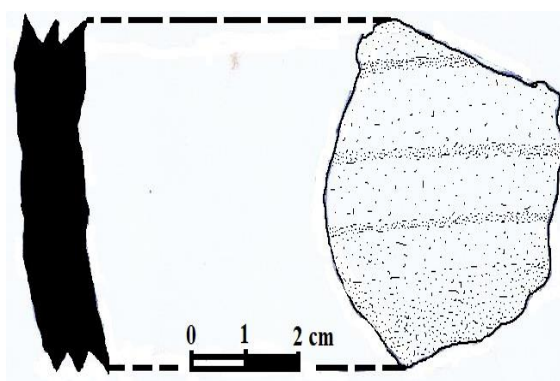
N°3



N°4



N°5



N°6

Source : A Juma, 2023.

Les tessons de panses ont des formes variées. Les tessons à profil droit (dessin n°3) sont au nombre de 102, les tessons à profil hémisphérique (dessin n° 4) au nombre de 200 et le reste

des tessons de panses, soit 97, sont sphériques (dessin n° 5 et 6). Les tessons de fond sont au nombre de 145 avec 97 tessons présentant un profil arrondi et 48 tessons avec un profil plat. Les épaisseurs des parois sont variables et mesurent entre 1 cm à 2 cm. Les grandes épaisseurs sont surtout au niveau des panses et des fonds.

5.1.3. Décoration

La décoration prend en considération à la fois les couleurs observables sur les tessons et les motifs visibles. En ce qui concerne les couleurs, les tessons de bords sont généralement bruns avec des variations de tons : brun gris (10 YR 5/2), brun foncé (7,5 YR 3/2). Au niveau de la panse, les couleurs observées sont les suivantes : brun gris (10 YR 5/2), gris clair (2,5 Y 7/2), gris foncé (5 Y 4/1). Les tessons de fonds sont tous gris (5 Y 5/1).

Les motifs décoratifs observables sont des motifs imprimés et des motifs excisés. Il a été dénombré 381 tessons décorés dont 299 en motifs imprimés (dessins n° 3 et 5) et 82 tessons en incisés (dessin n° 4). Les motifs imprimés sont variables. Le premier observé sur 193 tessons, est une série de cercles horizontaux et parallèles mesurant environ 2 mm de diamètre (dessin n° 3) alors que le second, visible sur 106 tessons, est une série de nœuds mesurant 0,1 mm de diamètre et disposés de façon horizontale. Les motifs incisés sont en fait, de petits carreaux appliqués sur les panses (dessin n° 4).

5.1.4. L'état de conservation

Il s'agit de faire le point de l'état des vestiges au moment de leur collecte et plus tard au moment des analyses. L'altération subie par le broyeur est l'enlèvement de plusieurs parties tout autour de la roche (photo n° 2). Ces détachements ont laissé des angles aigus et pointus sur le support, rendant celui-ci tranchant au toucher. La meule dormante a également souffert des intempéries. Elle est recouverte d'une mousse verdâtre par endroits (photo n° 5). Sur la partie servant à écraser, la surface a été râpée et de minuscules graines constituant la roche ont été déplacées par l'eau de pluie et le vent.

Les tessons de poterie ont aussi subi l'altération qui se manifeste par des éraflures, des griffures et autres grattages de la surface externe des tessons. Sur certains tessons, ces actions couvrent 1 mm² (80 tessons) alors que pour la majorité, la surface touchée s'étend sur 1 cm, voire 3 cm². Ces altérations sont le fait des intempéries, mais aussi des activités champêtres.

5.1.5. Les remontages

Il s'agit des tentatives de remontages des vestiges altérés. Pour ce qui est du broyeur ou de la meule dormante, les tentatives de retrouver les parties qui se sont détachées ont été vaines. En revanche, les essais ont été fructueux pour ce qui concerne les tessons de poterie. Nous avons réussi à rassembler 5 fragments de panses et 3 tessons de fonds.

5.2. Analyse typologique

La typologie des vestiges lithiques n'a posé aucune difficulté puisque les outils qu'ils représentaient étaient identifiables sans le moindre doute. Il s'agissait bien d'un broyeur et d'une meule dormante. La situation a été un peu plus complexe en ce qui concernait les tessons de poterie.

Aucun objet n'a en effet été retrouvé en entier. Les tentatives de remontage n'ont donné que quelques cas de remontage de tessons sans qu'il soit possible d'obtenir des objets en entier. En l'absence de précisions sur la nature exacte des types d'objets, l'unique constat que nous avons fait c'est que les tessons ont servi de récipients dans lesquels des traces d'aliments ont été décelées. Ces restes de particules retrouvées sur la meule et les tessons ont permis d'identifier des résidus de poudre de mil (*Pennisetum typhoideum*), de maïs (*Zea mays*), arachide (*Arachis hypogaea*), de courges (*Citrulus lanatus*), de haricot (*Phaseolus sp.*), de piment (*Capsicum annum*), de banane plantain (*Musa*), de patate douce (*Ipomoea batatas*), de taro (*Colocasia esculentum*), de macabo (*Xanthosoma esculenta*), de manioc (*Manihot utilissima*) et de l'huile de palme (*Elaies guineensis*). L'observation à la loupe de la surface des artefacts lithiques et des tessons et la palpation (contact des doigts sur la surface pour détecter des anomalies invisibles à l'œil) ont permis de faire des suppositions sur les techniques employées pour produire les objets.

5.3. Analyse technologique

Le broyeur et la meule sont en granite. Le granite du broyeur est moins dense et plus malléable. Les producteurs artisans ont façonné ces pièces en détachant la première couche de granite pour en donner une forme ovale. Pour la meule, les artisans ont taillé le bloc de granite à l'aide d'un outil qui n'a pas laissé de traces permettant de l'identifier. Un travail de ponçage est venu donner sa forme définitive. Les parties lisses encore visibles permettent de comprendre le choix de la densité de la roche. Les artisans voulaient absolument éviter que des particules de la roche ne se retrouvent dans les aliments issus des céréales écrasées.

En ce qui concerne les tessons de poterie, les producteurs avaient le souci de perfectionner la production céramique. Malgré leur bonne volonté, des traces d'imperfection ont été décelées sur les tessons. En effet, quelques tessons présentent de minuscules boursouflures sur les parois externes et internes mêlées à des rayures survenues au moment du lissage à la paume de main. La pâte a subi une épuration importante puisque les particules de l'argile utilisée sont de petite taille. Apparemment, aucun dégraissant n'a été utilisé. La décoration a été faite probablement à l'aide d'un bâtonnet pointu pour les incisions. La cordelette tressée a été utilisée pour les motifs imprimés à grands cercles et une simple cordelette pour les petits cercles. La cuisson a

consolidé les récipients et puis leur usage pour la cuisson des aliments à probablement renforcer leur solidité.

5.4. Datation

L'espace fouillé n'a pas livré de charbon de bois pouvant être daté. Des témoignages de certains informateurs a permis de proposer une datation relative à l'occupation du site. Les dires de Christophe Jankou, 87 ans, agriculteur⁵ nous paraissent plus intéressants. Il est le petit-fils de M. Nantcho Michika, ancien occupant du site. Christophe Jankou, à l'enfance, avait l'habitude de rendre visite aux habitants du site avec sa mère. Il lui est difficile de donner une date précise de l'occupation du site. Selon notre déduction des données des informateurs, le 17^e siècle paraît comme la période probable de l'occupation du site.

VI. LE MODE DE VIE PROBABLE DES POPULATIONS DU SITE DE NDJELOU

La compréhension du mode de vie passe par l'exploitation de la théorie processuelle. Elle propose une explication fonctionnelle des objets trouvés (Renfrew et Bahn, 1996, pp. 36-37). Par exemple, l'analyse des résidus de poussière adhérents aux parois des tessons a révélé en laboratoire des particules de mil (*Pennisetum typhoideum*), de maïs (*Zea mays*), d'arachide (*Arachis hypogaea*), de courges (*Citrulus lanatus*), de haricot (*Phaseolus sp.*), de piment (*Capsicum annuum*), de plantain (*Musa*), de patate douce, de taro (*Colocasia esculentum*), de macabo (*Xanthosoma esculenta*), de manioc (*Manihot utilissima*), d'huile de palme (*Elaies guineensis*) et de sel. Ces éléments nous permettent d'avoir une idée sur leur bol alimentaire, et du coup, sur leur activité principale de production.

6.1. La consommation

Les reliefs d'aliments relevés sur les parois de certains tessons permettent d'émettre des hypothèses sur la manière dont étaient cuites certaines plantes. Les traces d'humidité dans la paroi suggèrent que les aliments étaient souvent bouillis avec de l'eau avant d'être consommés. Les résidus de farines de maïs ou de mil observés sur les parois et la meule supposent que ces céréales étaient consommées sous forme de couscous (Pelé et Le Berre, 1966, p.6). D'autres reliefs de nourriture trouvés sur les parois suggèrent qu'il y eut souvent pressage et/ou pétrissage de plantains, de macabos et de patate douce. Ces aliments étaient consommés pour leurs apports en vitamines et énergie (Pelé et le Berre, 1966, p.16). Ces connaissances déduites sur la partie matérielle des vestiges donnent aussi quelques indices sur l'aspect immatériel.

⁵Entretien avec Christophe Jankou, agriculteur, 87 ans, le 05/04/2023 à Ndjelou.

6.2. Les données immatérielles

6.2.1. La santé

Les reliefs des particules collées aux parois des tessons et sur la surface des artefacts lithiques ont également révélé en quantité minime (environ 30 g) l'existence de plantes à vertus médicinales. Il s'agit du *nkebe ndidiep*⁶ (*Vernonia asteraceae*), du *neh ngueb* (*Euphorbia hirta*) (OOAS, 2013, p. 82) et du *tchak* (*Ademocarpus manii*). Le *neh ngueb* était appliqué sur des blessures comme un remède qui cicatrise. Il était aussi utilisé en infusion, tout comme l'écorce du *tchak*. Une fois consommée, cette infusion soignait des maux comme la dysenterie amibienne.⁷ La santé était également assurée par la production de la poterie, des broyeurs et des meules dormantes. Ces mêmes outils contribuaient aussi comme attributs aux pratiques religieuses.

6.2.2. La religion

Au-delà des valeurs nutritionnelles et médicales exprimées par les deux types d'artefacts collectés, nous constatons aussi leur usage à but rituel. Selon la tradition orale, les farines pétries et malaxées dans des canaris, sont versées autour des crânes des défunts, aspergées aux autels des bois sacrés et sur des tombes. Cela s'accompagne de paroles incantatoires destinées à invoquer la faveur de Dieu ou des ancêtres. Les hommes et femmes en sollicitent à tout moment pour leur survie. Toutes ces paroles sont à prononcer en langue vernaculaire.⁸ Toutes ces trouvailles et pratiques qui attestent de la vie du site, sont des témoignages d'un patrimoine qui nécessite une gestion judicieuse (Felden et Jokilehto, 1996, p.13).

VII. GESTION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE ET DU SITE DE NDJELOU

7.1. Conservation et protection du site et des vestiges

La deuxième partie de cet article concerne la gestion du patrimoine à appliquer au site et aux vestiges de Ndjelou. Cela prend en considération un certain nombre de facteurs comme l'aménagement du territoire et la gestion du site localisé, la protection des vestiges, l'inventaire et la documentation de tout ce qui a été observé sur le site. La médiation culturelle, c'est-à-dire, la mise à la disponibilité du public des données culturelles trouvées au niveau d'un site. Celui de Ndjelou mérite d'être connu pour sa conservation et sa protection.

En ce qui concerne son aménagement actuel, il consiste juste à le matérialiser par l'une des maisons construites à 15 m du point 0 constituant le premier point de fixation du piquet pour la

⁶ Langue Zeh (arrondissement de Bazou, Ouest-Cameroun), langue des informateurs.

⁷ Entretien avec Ngatcha honoré, 77 ans, agriculteur, 20/02/2021 à Bandiangseu.

⁸ Entretien avec Yadie Youmbisse 89 ans agriculteur et tisserand 30/07/2021 à Kassang.

fouille. Les premiers dangers étant les facteurs naturels comme l'érosion du sol causée par l'eau de pluie et les actions des rongeurs, des mesures s'imposent pour la protection.

Le propriétaire du lieu, M. Jean Jules Tchuisseu a promis de veiller désormais, pendant les travaux champêtres, à préserver les espaces présentant encore des restes matériels. De même, lors des travaux champêtres, il prendra également des précautions pour ne plus abîmer les autres vestiges rencontrés. Il est désormais conscient de ce que représente le site de Ndjelou. Ceci sera le point de départ de la médiation culturelle. Tous les vestiges issus de Ndjelou doivent être également conservés et protégés dans des locaux à température constante, à l'abri de la poussière et des manipulations d'autres personnes. Ces actions les préserveront de la moisissure et d'autres détériorations (Guldbek, 1985, pp. 178-184).

7.2. Inventaire et documentation du patrimoine du site

Actuellement, l'étape importante du site de Ndjelou, reste un inventaire de tous les éléments archéologiques dans cet espace qui l'entourne. C'est ce qui nous amène à la possibilité d'enclencher le processus de patrimonialisation et puis au mécanisme de gestion du site (Felden et Jokilehto, 1996, p. 2).

La documentation d'un site archéologique (Bentkowska-Kaffel, 2017, pp. 33-44) est la suite logique de l'inventaire. Il s'agit d'établir des fiches pour les recherches et la rédaction des publications. Il est également judicieux de sensibiliser les populations qui côtoient le site de l'importance du site pour elles et pour le pays.

La recherche archéologique de Ndjelou a dévoilé des indices matériels pour la connaissance du passé de la localité concernée. Dans un pays comme le Cameroun dont la majorité des individus ne présente pas d'intérêt pour la connaissance du passé, il convient de trouver des moyens de susciter des intérêts pour les « choses anciennes » à l'endroit de la population. L'archéologue doit donc devenir, dans le cadre de la gestion du patrimoine archéologique culturel, un médiateur (Fourcade, 2014, p. 6). Il doit par conséquent agir comme « le porte-parole » des individus qui ont vécu sur les sites de fouille vers les populations actuelles.

7.3. Médiation culturelle

Dans le cas du site de Ndjelou, les recherches sont à leur début. Cependant, les premières données matérielles ont fourni des informations préliminaires qui permettent d'entrevoir un pan du mode de vie de leurs ancêtres. L'interprétation des données préliminaires a donné une certaine idée sur la nutrition, la religion et les soins médicaux des habitants du site. Ces données sur l'alimentation, le culte et la santé exprimées à partir des vestiges de Ndjelou a suscité enthousiasme et curiosité de ses habitants.

Les données ont été l'objet d'exposition dans une classe de Terminale du lycée de Bazou. Les élèves ont été très intéressés, d'autant plus que la plupart avait également vu des tessons de poterie dans les champs de leurs parents. Ils n'avaient jamais cru que cela avait le moindre intérêt. Cette rencontre a été l'occasion pour eux d'être informés qu'il s'agit de sites archéologiques potentiels dans la zone. D'autres rencontres sont prévues avec les différentes sensibilités de la localité et auprès d'autres recherches programmées. Cela pourrait déboucher à terme sur l'élaboration d'un projet culturel orienté vers le développement, ultime étape de toute gestion du patrimoine culturel (Fourcade, 2014, p. 6).

CONCLUSION

La recherche archéologique continue de révéler des pans importants de l'histoire de l'Afrique. La portion fouillée est la première tentative de recherches archéologiques du site de Ndjelou. Cette fouille a livré des artefacts lithiques comme la meule dormante et des broyeurs, ainsi que des tessons de poterie. Ces vestiges, premiers indices de vie des hommes ont été analysés. Les éléments de plante sous forme de traces décelées, ont permis d'aborder la nutrition, la santé et la religion des habitants qui y ont vécu. Ces données constituent le patrimoine culturel légué et nécessitent une prise en compte pour sa gestion comme l'aménagement du site de Ndejou, sans occulter l'inventaire et la documentation des indices matériels, la médiation des trouvailles et éventuellement la détermination de projets à caractères culturels pour le développement. Des éventuelles autres recherches archéologiques dans un programme cohérent nous édifieront davantage et consolideront les mesures de gestion et de protection du patrimoine retrouvé.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Atlas of Cameroon, (2010), Paris: Ed. J. A. and Jaguar-Sifija.

BENTKOWSKA-KAFFEL Anna, (2017) "Introduction", in BENTKOWSKA-KAFFEL Anna, LINDSAY MacDonald (eds), *Digital techniques for documenting and preserving cultural heritage*, Arc Humanities Press, USA: Library of Congress.

CAILLEUX André, (1981) *Notice sur le code des couleurs des sols*, Paris, Boubée.

FEILDEN Melchior Bernard et Jukka Jokilehto, (1996), *Guide de gestion des sites du patrimoine culturel mondial*, Rome : ICCROM.

FOURCADE Marie-Blanche, (2014), *La médiation culturelle et ses mots clés*, Paris : éd. Culture pour tous.

GULDBECK Ernst Per, (1985), *The care of antiques and historical collections*, USA: Bruce, A. MacLeish/American Association for state and local history.

ORGANISATION OUEST-AFRICAINE DE LA SANTE (OOAS), 2013, *Pharmacopée d'Afrique de l'Ouest*, Kumasi : Ks printcraft gh Ltd.

PELE Joseph. Le BERRE Simone, 1966, *Les aliments d'origine végétale au Cameroun*, Yaoundé : ORSTOM.

RENFREW Colin, BAHN, Paul, (1996), *Archaeology: Theories, Methods and Practice*, 2nd Edition, London: Thames and Hudson.

Liste des personnes ressources

N°	Noms et prénoms	Âge	Statut social	Lieu de l'entretien	Date de l'entretien
1.	Jankou Christophe	87 ans	agriculteur	Ndjelou	05/04/2023
2.	Mbakop Nutongme	71 ans	enseignant retraité	Balengou	21/01/2020
3.	Ngatcha Honoré	77 ans	agriculteur	Bandiangseu	20/02/2021
4.	Tchiengang Meyedjebou	77 ans	agricultrice	Kekem	15/09/2019
5.	Tchienkoua Mboume	67 ans	agricultrice et vendeuse	Bangangté	25/06/2021
6.	Tchikangoua Ngueghwouo	79 ans	agricultrice	Kassang	03/04/2022
7.	Tchuenkou Melo	83 ans	agriculteur et chasseur	Diop	10/05/2020
8.	Yadie Youmbisse	89 ans	agriculteur et tisserand	Kassang	30/07/2021